

NEOLIANCE

IMMOBILIER

Montant de la transaction	Commission d'agence T.T.C. sur les ventes de biens*	Commission d'agence T.T.C. sur les recherches de biens*
Jusqu'à 130.000€	7 % (avec un minimum de 6 000 euros)	7 % (avec un minimum de 6 000 euros)
130.001€ à 200.000€	6.5 %	6.5 %
200.001€ à 500.000€	6 %	6 %
A partir de 500.001€	5 %	5 %

* Tarifs Applicables aux mandats signés à compter du 1^{er} février 2016